



Mise à jour du recueil des pensions de fonctionnaires

Version mars 2024

CD.601 – Lois	Modifications
Loi générale du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles et ecclésiastiques.	<i>Ajout d'une note bas de page de clarification sur le remplacement <u>implicite</u> de la condition d'âge de 65 ans par la condition d'âge de 66 ans pour les pensions prenant cours entre le 1er février 2025 et le 31 janvier 2030 et de 67 ans pour les pensions prenant cours à partir du 1er février 2030. (Voir art. 46 de la loi du 15 mai 1984).</i>
Loi du 3 juillet 1967 sur la prévention ou la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents survenus sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public	<i>Modifiée par :</i> • La loi du 30 septembre 2017 (MB 16 octobre) • L'AR du 23 novembre 2017 (MB 14 décembre) • L'AR du 7 novembre 2021 (MB 2 décembre) • la loi du 31 juillet 2023 visant à rendre la justice plus humaine, plus rapide et plus ferme IV (1) (MB 9 août)
Loi du 10 octobre 1967 (Code Judiciaire)	<i>Modifiée par :</i> • La loi du 6 mai 2009 portant des dispositions diverses (MB 19 mai) • La loi du 7 mai 2010 (MB 1 juin) • La loi du 8 mai 2014 (MB 14 mai) • La loi du 6 juillet 2017 (MB 24 juillet) • La loi du 10 mai 2021 (MB 17 mai) • La loi du 12 juillet 2021 (MB 20 juillet) • Loi du 23 décembre 2021 introduisant le parquet de la sécurité routière et portant des dispositions diverses en matière d'organisation judiciaire et de justice (MB 30 décembre) • La loi du 26 décembre 2022 portant des dispositions diverses en matière d'organisation judiciaire II (MB 12 janvier 2023) • L'AR du 12 décembre 2023 portant exécution de l'article 1409, § 2, du Code judiciaire (1) (MB 18 décembre) • La loi du 19 décembre 2023 (MB 27 décembre)
Loi du 20 avril 1971 relative à l'admissibilité, en matière de pensions à charge du Trésor public, de services antérieurs à la nomination définitive des membres du personnel enseignant	<i>Modifiée par la loi du 23 novembre 2023 visant à modifier la loi du 20 avril 1971 relative à l'admissibilité, en matière de pensions à charge du Trésor public, de services antérieurs à la nomination définitive des membres du personnel enseignant et l'arrêté royal no 442 du 14 août 1986 relatif à</i>

	<i>l'incidence de certaines positions administratives sur les pensions des agents des services publics (1) (MB 11 décembre 2023)</i>
Loi du 29 juin 1981 établissant les principes généraux de la sécurité sociale des travailleurs salariés.	<i>Modifiée par</i> • <i>La loi du 10 juillet 2016 portant affectation de nouvelles missions de perception et intégration de certaines missions et d'une partie du personnel de l'office des régimes particuliers de sécurité sociale à l'Office National de Sécurité Sociale et réglant certaines matières relatives à Famifed et au Service Fédéral des Pensions (MB 26 juillet)</i> • <i>La loi du 25 décembre 2016 portant des dispositions diverses en matière sociale (MB 29 décembre)</i>
Loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle	<i>Modifiée par la loi du 21 février 2010 (MB 26 février, 2^e édition)</i>
Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions. (MB 17 janvier)	<i>Article 65quinquies repris comme extrait.</i>
Loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses	<i>Modifiée par l'arrêté royal du 5 novembre 2023 modifiant l'arrêté royal du 20 décembre 2020 pris en application de l'article 132, § 2, de la loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses (MB 16 novembre)</i>
Loi du 11 avril 1995 visant à instituer "la charte" de l'assuré social	<i>Modifiée par la loi du 19 décembre 2023 portant dispositions diverses en matière civile et judiciaire (1) (MB 27 décembre, éd. 2)</i>
Loi spéciale du 6 janvier 2014 portant réforme du financement des communautés et des régions, élargissement de l'autonomie fiscale des régions et financement des nouvelles compétences	<i>Supprimée du recueil.</i>

CD 603 – Arrêtés royaux	Modifications
Arrêté royal n° 442 du 14 août 1986 relatif à l'incidence de certaines positions administratives sur les pensions des agents des services	<i>Modifié par la loi du 23 novembre 2023 visant à modifier la loi du 20 avril 1971 relative à l'admissibilité, en matière de pensions à charge du Trésor public, de services antérieurs à la nomination définitive des membres du personnel enseignant et l'arrêté royal no 442 du 14 août 1986 relatif à l'incidence de certaines positions administratives sur les pensions des agents des services publics (1) (MB 11 décembre 2023)</i>
Arrêté royal du 20 décembre 2020 portant exécution de l'article 4, alinéa 2, de la loi du 13 mars 2013 portant réforme de la retenue de 3,55 au profit de l'assurance obligatoire soins de santé et de la cotisation de solidarité effectuées sur les pensions	<i>Modifié par l'arrêté royal du 15 septembre 2023 portant exécution de l'article 4, alinéa 2, de la loi du 13 mars 2013 portant réforme de la retenue de 3,55 % au profit de l'assurance obligatoire soins de santé et de la cotisation de solidarité effectuées sur les pensions (MB 29 septembre, erratum 3 octobre)</i>
Arrêté royal du 5 octobre 2023 portant exécution pour l'année 2024 de l'article 16, alinéa 1er, 2), de la loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions des membres du personnel nommé à titre définitif des administrations	<i>Inséré comme note de bas de page dans la loi du 24 octobre 2011</i>

provinciales et locales et des zones de police locale et modifiant la loi du 6 mai 2002 portant création du fonds des pensions de la police intégrée et portant des dispositions particulières en matière de sécurité sociale et contenant diverses dispositions modificatives	
Arrêté royal du 30 novembre 2023 pris pour les années 2025 et 2026 en exécution de l'article 16, alinéa 1er, 1), de la loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions des membres du personnel nommé à titre définitif des administrations provinciales et locales et des zones de police locale et modifiant la loi du 6 mai 2002 portant création du fonds des pensions de la police intégrée et portant des dispositions particulières en matière de sécurité sociale et contenant diverses dispositions modificatives	<i>Inséré comme note de bas de page dans la loi du 24 octobre 2011</i>

Avis	Modifications
Avis du 4 décembre 2023 concernant l'indexation à partir du 1er janvier 2024, des montants annuels visés aux articles 78, 80, 82, 85 et 86 de la loi-programme du 28 juin 2013	Inséré